

Coordination des Associations du Beaujolais

Lettre d'information 11 - 3 mai 2013

Cette lettre d'information vous parle du printemps dans les vignes et de la ligne LGV-POCL.

1- Paysages viticoles du Beaujolais. Ils suscitent un intérêt nouveau. Nous avons regardé autour de nous dans la région des Pierres dorées, et nous sommes allés rendre visite aux coteaux de Brouilly. Des labels de qualité qui associent respect des paysages, de l'environnement et productions viticoles.

Lire l'article

Paysages viticoles du Beaujolais-Vignes au printemps.

2- Ligne LGV Paris- Lyon- Marseille : nous avons examiné de près les études produites pour RFF et les présentations des experts.

Surprise : la ligne actuelle dont on nous annonçait la saturation imminente ne fonctionne pas si mal que cela... et de plus, les problèmes rencontrés ont d'autres causes que la ligne elle-même entre Paris et Lyon . Il n'y aurait donc aucune urgence à construire une autre ligne POCL, traversant le Beaujolais. Au contraire, dans les prévisions à long terme, il vaudrait mieux avoir un projet qui fasse passer la circulation internationale en-dehors du couloir Saône-Rhône:

Lire l'article

LGV-POCL: la régularité de la LGV Sud-Est en amélioration ne justifie pas la construction d'une nouvelle ligne

3- Contre-expertises. La demande que nous avons faite a été acceptée.

Ces études seront engagées en 4 points définis à partir des demandes présentées par la CAB en commun avec le Collectif STOP-LGV-POCL des associations du centre de la France.

Les experts réexamineront les données chiffrées par les cabinets d'étude en 2011 et vérifieront les conclusions qui en sont tirées. Les délais sont extrêmement courts: un mois environ. Ces résultats seront-ils disponibles avant les conclusions de la Commission qui revoit actuellement les dossiers de construction de nouvelles infrastructures prévus en juin ?

4- Tracé de la ligne LGV-POCL entre Roanne et Lyon . Il n'est remis en cause par aucune des instances qui sont présentes dans les concertations en cours.

Un groupe de travail serait mis en place prochainement pour confirmer ce tracé à travers le Beaujolais (?) et vérifier que les projets du noeud ferroviaire lyonnais et de son aménagement seront compatibles.

Va-t-on enfin tenir compte des recommandations de la DTA ? Sans doute non.

Qui parlera en notre nom, habitants du sud Beaujolais dans les futures instances administratives : département, communautés de communes ?

La réponse n'est pas évidente.

Pour l'instant nous n'entendons publiquement personne...